

d'écoute des citoyens du Canada. Ceux qui sont ici depuis trop longtemps ne sont plus des politiciens qui écoutent leurs électeurs. Ils deviennent des professionnels de la politique. Ils parlent de toutes sortes de choses, du Vietnam et d'autres pays éloignés qui doivent faire l'objet de la politique générale d'un gouvernement, mais qui ne doivent pas retenir l'attention de la Chambre quotidiennement.

On sait qu'on a un problème de chômage sur le dos. En mars 1970, on comptait environ 570,000 chômeurs. Cette année, ce nombre a augmenté d'une façon extraordinaire. Toutefois, le chômage ne touche pas uniquement le Canada, mais tous les autres pays. Pourquoi? Parce que la technologie moderne a trop progressé.

Le problème se situe au niveau de l'éducation. On crée des facultés de sociologie et d'autres sciences un peu «instables». On établit des facultés où l'on inscrit jusqu'à 10,000 étudiants pour assurer annuellement peut-être des emplois à 400 personnes. Voilà comment on crée automatiquement le chômage.

Ce n'est pas au gouvernement fédéral qu'il incombe de dire aux provinces quoi faire. Elles sont censées le savoir. Elles deviennent des «fournaises» à chômage, et je crois que même si cela n'est pas de notre ressort, nous devrions certainement nous en occuper, puisque c'est nous qui fournissons les fonds. Il semble qu'on réussit tout au plus à créer du chômage. Quand je vois les honorables députés...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je regrette infiniment d'avoir à interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, c'est avec un vif plaisir que j'appuie la motion que voici:

Que la Chambre blâme le gouvernement qui, par son manque d'initiative, a humilié les désavantagés, désorganisé les finances des provinces et des municipalités, a lésé et fait périliter les communautés rurales dont le sort était déjà gravement compromis parce que le gouvernement n'a pas su établir une politique agricole satisfaisante.

Il y a quelques instants, le député d'Assiniboia (M. Douglas) s'est opposé à la proposition du député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) que toutes les terres arables soient socialisées ou quelque chose de semblable.

**Une voix:** Il n'a pas dit cela.

**M. Korchinski:** Je n'ai pas entendu ce que le député a dit. Le député d'Assiniboia a soulevé l'objection. Pourquoi maintenant? Voilà ce à quoi je veux en venir. D'ici à ce que le ministre des Finances (M. Benson) ait réglé notre compte avec ses droits de succession dans le Livre blanc sur la réforme fiscale, elles appartiendront au gouvernement. En dépit de toutes ses protestations lorsqu'il nous a lu son discours, bien préparé et documenté d'ailleurs,...

**Une voix:** Ne lisez-vous pas vous-même en ce moment?

**M. Korchinski:** On a interviewé le premier ministre de la Saskatchewan à la télévision dimanche dernier à l'émission *Question Period*. Il a protesté disant que le chômage en Saskatchewan ne faisait pas l'objet d'autant d'attention qu'il le mérite. D'après lui, le gouvernement fédéral ne donne pas à la province ce dont elle a besoin pour faire le bonheur de ses habitants.

• (9.00 p.m.)

**Une voix:** Ce n'est pas ce qu'il a dit samedi soir.

**M. Korchinski:** Je ne sais pas ce qu'il a dit samedi soir, mais je l'ai vu à la télévision dimanche. Je prends la parole parce que jeudi dernier le ministre de qui relève la Commission canadienne du blé à déclaré à la Chambre qu'en dépit de tous les efforts tentés à Genève, l'Accord international sur les céréales n'avait pas donné d'heureux résultats. Je cite certaines de ses remarques:

Nous voulions également inclure des niveaux de prix devant assurer des bénéfices adéquats aux producteurs efficaces de blé. ... Nous regrettons qu'il n'a pas été possible d'arriver à un accord sur le prix du blé, mais l'absence de cet accord ne devait toutefois pas nous décourager ou nous rendre pessimistes.

Le ministre n'est peut-être ni découragé ni pessimiste mais je crains qu'il y en ait plusieurs parmi les cultivateurs qui soient découragés et pessimistes en voyant dans quelle posture on les a mis. La plupart des agriculteurs sont familiers avec l'ancien Accord international sur le blé qui les a si bien servis au cours des années. Ils savaient au moins qu'il y aurait une formule pour la stabilité des prix et que tout ce qui se vendrait hors de l'accord le serait par suite d'autres arrangements. Toutefois, parce que les négociations auxquelles le gouvernement a participé s'étendaient à plusieurs denrées autres que les céréales, il s'est produit un effacement de l'Arrangement international sur les céréales. Je veux citer un passage du numéro du 16 janvier 1971 du *Star-Phoenix*. Le voici:

Les critiques ont insinué que l'arrangement international sur les céréales, avec ses éblouissantes promesses de grosses augmentations de prix, s'est affaissé en partie parce que les négociations étaient liées à de vastes marchandages tarifaires sur des produits industriels. La solidité de l'accord sur le blé a été réduite en échange pour des concessions tarifaires.

Cela souligne que diverses concessions ont été accordées. Je crois comprendre que l'industrie des produits chimiques a été bien traitée par suite de cet arrangement. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a exprimé l'espoir que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen ne nous léserait pas en général, même s'il a admis que cela pourrait bien arriver en ce qui concerne les produits agricoles. D'autres facteurs dédommageraient l'agriculteur pour les pertes essuyées. Ayant déjà fait cette erreur, ont-ils tenté de se retirer de l'accord, alléguant que le cultivateur de l'Ouest était lésé, qu'on n'en avait pas tenu compte pendant les négociations? A peine l'encre était-elle sèche que les prix commençaient à fléchir.

Par suite de ce fléchissement, les dernières années ont été presque désastreuses pour les producteurs de blé. De fait, elles l'ont été dans bien des cas. Nombre d'entre eux ont dû abandonner la terre. Dans les quelques minutes qui me restent, j'aimerais soumettre une ou deux suggestions à la Chambre. Je suis déçu qu'on n'en soit pas arrivé à un accord à Genève, car dès l'expiration du dernier accord les prix sont tombés d'environ \$2.12 à \$1.70, soit d'à peu près 40c. le boisseau; ce fut un dur coup pour les cultivateurs. Puisque le gouvernement n'a pas réussi à négocier une entente, à mon avis, en conformité de la politique du ministre voulant qu'on maintienne de justes prix, le gouvernement se doit d'introduire un régime raisonnable de deux prix, et non pas \$1.95, le minimum sous l'ancien accord, mais un prix réaliste.